



PRCM

PARTENARIAT RÉGIONAL POUR LA CONSERVATION
DE LA ZONE CÔTIÈRE ET MARINE
DU GROUPE DE COÛTE

RAPPORT ANNUEL 2017



Plan – sommaire

- I- Introduction
- II- Présentation du Partenariat
- III. Mobilisation des membres et Coordination du Partenariat
 - 1- Les membres du PRCM
 - 2- Le fonctionnement des organes du PRCM
 - 2.1- Les activités des collèges du PRCM
 - 2.2- Les Plateformes nationales de concertation
 - 2.3- Le comité régional de pilotage
 - 2.4- Le forum marin et côtier
- IV. Accompagnement et services rendus aux membres
 - 1- Plaidoyer et renforcement du partenariat avec les organisations régionales et internationales
 - 2- Accompagnement des Etats pour une meilleure cohérence des politiques de conservation de la biodiversité
 - 3- Mobilisation des ressources financières
- V. Activités de communication et de capitalisation
- VI. Conclusion et perspectives

I- Introduction

Le PRCM est à la croisée des chemins. Il a su, après 5 ans de transition, se muer en un partenariat crédible et assez influent pour mobiliser les acteurs face aux enjeux et défis communs de la conservation du littoral ouest africain. En atteste son implication active dans la conception et la mise en œuvre d'une initiative mondiale sur la transparence dans le domaine de la Pêche (FiTI) et dans l'adoption par les États parties de la convention d'Abidjan de plusieurs protocoles additionnels portant sur la mangrove et sur les normes et standards environnementaux dans le domaine des activités pétrolières et gazières offshore.

La mobilisation de près de 260 participants lors du dernier forum côtier et marin tenu en octobre est aussi une preuve que la crédibilité du Partenariat auprès des acteurs est en hausse. Le Forum de Conakry qui a utilisé par plusieurs initiatives et organisations régionales (WABICC, Convention Abidjan, IFDD/OIF, Mami WATA, etc.) comme cadre d'échange avec les acteurs ouest africains a confirmé sa place de Rendez Vous régulier incontournable pour la concertation sur les problématiques marines et côtières en Afrique de l'Ouest.

Parallèlement, on constate qu'un grand pas a été fait dans le domaine du fundraising. Quelques actions entamées en 2016 ont été concrétisées en 2017 avec la signature de 4 nouveaux contrats avec la MAVA d'un montant de 6,5 Millions d'Euro pour la période 2018 – 2022. A cela s'ajoute des discussions sérieuses avec la Fondation DOB et le FFEM de même que l'animation de certains processus de développement de projets.

Toutes ces initiatives dévoilent petit à petit la dynamique dans laquelle s'engage résolument le PRCM et lui offre l'occasion de mieux montrer ses fonctions de représentation des acteurs et de défense des intérêts de la Conservation de la zone Côtière et Marine.

D'un point de vue institutionnel, une page se tourne également pour le PRCM qui après 15 ans d'existence, se dote d'un statut juridique qui lui permettra d'être reconnu en tant qu'association de droit commun. Ceci ouvre la voie à de multiples perspectives notamment la diversification des sources de financement et donc une plus grande durabilité.

II- Présentation du Partenariat

Le PRCM est une coalition d'acteurs travaillant sur les problématiques du littoral ouest africain et couvrant sept pays : le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone.

Le Partenariat apporte une valeur ajoutée unique en étant :

- Une plateforme qui rassemble, coordonne et fédère les initiatives de conservation côtière et marine de la sous-région ;
- Un réseau d'échanges entre acteurs engagés sur ces problématiques communes, permettant de tirer parti de ressources et d'expertises diverses ;
- Un centre de ressources pour capitaliser les expériences des membres et mettre à disposition de l'information utile et des données scientifiques

Par le biais de son réseau de partenaires, le PRCM remplit un ensemble de fonctions d'appui, de mise en cohérence et de coordination des interventions aux différentes échelles, de renforcement des partenariats entre les institutions et d'harmonisation des politiques. Le PRCM joue également un important rôle de plaidoyer et de mobilisation des ressources tout en agissant comme médiateur qui contribue au dialogue entre les différents acteurs.

Plus d'informations sur le PRCM sont disponibles sur le site web www.prcmarine.org et sa page Facebook www.facebook.com/prcmarine

III. Mobilisation des membres et Coordination du Partenariat

1. Les membres du PRCM

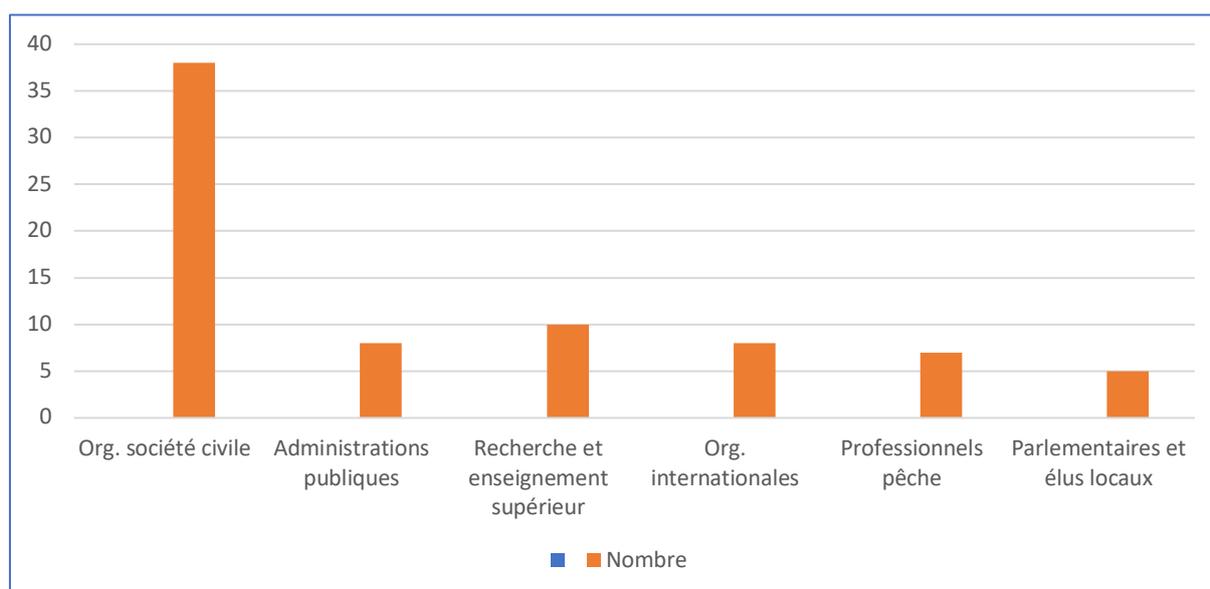
Le PRCM a opté pour une structure de membership depuis 2012. Les membres signent une charte d'adhésion non contraignante dans laquelle ils s'engagent à partager et échanger leurs expériences et informations. En retour, ils reçoivent divers services relatifs à la recherche de financements, à la communication, au plaidoyer et parfois des appuis techniques et/ou financiers pour la mise en œuvre d'actions de conservation. Ces membres proviennent des sept pays d'intervention du Partenariat et au-delà. Ils interviennent dans différents secteurs touchant la conservation, la gestion des ressources et la gouvernance de la zone côtière et marine aussi bien à l'échelle nationale que sous régionale. Ils sont regroupés en six groupes d'acteurs dénommés « collèges » : Organisations de la société civile, Administrations publiques, Institutions de Recherche et d'enseignement supérieur, Organisations internationales, Professionnels de la pêche et Parlementaires et Elus locaux.

Les membres mettent en œuvre des projets et initiatives touchant les différents axes d'intervention du PRCM à savoir :

- La gouvernance environnementale
- La conservation des ressources marines et côtières
- La gestion des risques côtiers
- La Coordination des initiatives et la mobilisation des ressources

En décembre 2017, le PRCM compte **78** Membres. Les graphiques ci-après montrent leurs répartitions par collèges et par pays.

Aperçu des membres par collèges en décembre 2017



Aperçu des membres par pays en décembre 2017



La liste complète des membres du PRCM est accessible en cliquant sur ce lien <http://www.prcmarine.org/fr/liste-membres>

2. Le fonctionnement des organes du PRCM

2.1. Les activités des collèges du PRCM

Tout en étant un cadre d'opérationnalisation des activités du PRCM, les collèges constituent la base de la participation des différentes catégories d'acteurs à la gouvernance du Partenariat et à la prise de décision stratégique à travers leurs représentants au comité de pilotage. A ce titre, les membres des collèges ont été mobilisés dans le processus de l'étude institutionnelle du PRCM. Ainsi, au travers des enquêtes et interviews, des ateliers de validation des étapes clés, leurs préoccupations ont été prises en compte dans le processus de pérennisation du PRCM.

Les membres du collège des professionnels de la pêche, notamment la CAOPA et l'ADEPA ont été mobilisés dans le processus de création de la Plateforme des acteurs non étatiques de la pêche en Afrique de l'ouest - PANEPAO sous le leadership de Union Africaine (UA) – BIRA et la CEDEAO. Le PRCM a été désigné pour assurer le secrétariat de la période transitoire qui a permis d'élaborer le draft des statuts et règlement intérieur de la plateforme en prélude de l'Assemblée générale prévue en Mars 2018 et l'élection du bureau.

2.2. Les Plateformes nationales de concertation

Les plateformes nationales sont des cadres de concertation, mobilisation et d'action sur les problématiques nationales de conservation de la zone côtière et marine - ZCM. Elle regroupe plusieurs catégories d'acteurs intervenant sur la ZCM y compris les institutions nationales

étatiques ainsi que les organisations de la société civile au sens large. Elles ont été mises en place pour enraciner au niveau national les objectifs du PRCM.

En Guinée Bissau, la plateforme animée par l'IBAP a permis d'échanger sur les enjeux de l'installation de la nouvelle centrale électrique dans la zone de Cufada et de proposer des solutions pour atténuer les impacts négatifs. Parallèlement et dans un contexte institutionnel et politique difficile, la plateforme s'est investie dans l'information et la sensibilisation des nouvelles autorités gouvernementales, les membres du réseau des Parlementaires de l'environnement, des journalistes vis-à-vis des principales Conventions internationales liées à l'environnement et les engagements pris par la Guinée-Bissau en la matière.

En Gambie, sous l'impulsion de la National Environmental Agency, la plateforme a organisé un forum national sur la conservation de la zone côtière et marine. Ce fut l'occasion de mobiliser tous les départements et les acteurs de la société sur les questions de la biodiversité, les changements climatiques et l'érosion côtière. Il convient de noter la mobilisation coordonnée des acteurs de la pêche, de l'environnement et de la société civile pour une décision sur la pollution des eaux usées dans le cadre d'une exploitation d'usines de poissons.

En Mauritanie, un atelier de concertation a regroupé en Aout 2017 à Nouakchott, une trentaine de personnes issues de l'administration publique, centre de recherche et organisations de la société civile, parlementaires, professionnels de la pêche autour de la participation des acteurs Mauritaniens au Forum marin et côtier du PRCM à Conakry. Plusieurs préoccupations ont été partagées entre les participants qui ont formulé des recommandations d'actions.

Sous la houlette de la direction des pêches de Sierra Leone, les représentants des organisations gouvernementales en charge de la gestion du littoral y compris le tourisme, et les acteurs de la société civile ont organisé un atelier sur l'état de la conservation de la zone côtière et marine. Les acteurs ont déploré le cloisonnement des institutions et souligné d'une part la nécessité de clarifier les domaines de compétences et d'autre part le besoin de collaboration à travers des cadres multisectoriels.

En Guinée, la plateforme a joué un rôle central dans la mobilisation et l'organisation de la 9ème édition du Forum régional marin et côtier du PRCM. S'investissant dans les conférences de presse et donnant un appui à l'accueil et à l'hébergement, les membres de la plateforme ont aussi partagé dans le cadre de ce Forum, leurs expériences à travers une dizaine de communications techniques.

2.3. Le comité régional de pilotage

Les membres du comité régional de pilotage ont tenu deux réunions en 2017. La réorganisation institutionnelle ainsi que le statut juridique du Partenariat ont été au menu des échanges lors de leur première rencontre en janvier.

Il a été ainsi décidé de circonscrire la niche du PRCM à 3 missions essentielles :

- la représentation des acteurs de la Conservation de la zone Côtière et Marine (CCM) à l'échelle de la région et la défense des intérêts de la CCM

- la fédération des initiatives et acteurs de la CCM et mise en œuvre de small grants
- la mise en relation et la capitalisation des expériences
- Mobilisation de l'expertise technique et scientifique

Par ailleurs, le comité a retenu l'option de développer un membership sélectif et catégorisé qui prendra la forme d'une coalition.

Concernant le statut juridique, le choix a été porté sur une association étrangère de droit Sénégalais ce qui permettra un accès direct du PRCM aux financements et la possibilité d'accréditation auprès des organismes internationaux.

La 2^{ème} réunion s'est tenue en octobre, à Conakry en prélude au forum marin et côtier et a été consacrée en grande partie à préparer ce Forum. Les membres du CRP ont pris des résolutions concernant le processus d'autonomisation du PRCM et son portage administratif.

2.4. Le forum marin et côtier

2017 a été également marquée par l'organisation de la 9^{ème} édition du forum côtier et marin du PRCM à Conakry du 23 au 26 Octobre 2017. Elle a mobilisé environ 280 personnes, représentant une large variété d'acteurs de la conservation autour du thème : « *Investissons dans la résilience côtière pour un avenir prospère en Afrique de l'Ouest* ». Elle a été ouverte par SEM. Mamady Youla, Premier Ministre de la République de Guinée, en présence de plusieurs officiels et représentants des instances de gouvernance du PRCM.



Photo de groupe lors du forum de Conakry @PRCM

Les contributions et échanges lors des sessions plénières introductifs ont été riches grâce à la sélection de communicateurs avertis, aux profils variés et complémentaires, issus à la fois des administrations publiques, du milieu associatif, des organismes régionaux et

internationaux de développement, de la recherche scientifique et des techniciens. Les six (6) ateliers thématiques organisés dans le cadre de ce forum ont permis d'approfondir les thèmes introductifs à travers vingt-trois (23) communications ciblées telles que l'économie bleue, source d'opportunités et de menaces ; les effets des changements climatiques sur les écosystèmes et les ressources naturelles ; les AMP comme outils de résilience des

communautés ; le plaidoyer pour plus de transparence dans le secteur de la pêche, les enjeux de la planification spatiale marine, l'éducation à l'éco-citoyenneté, etc.

Les partenaires ont complété ces échanges par quinze (15) événements parallèles, où ont été présentés des initiatives nouvelles et des résultats de travaux de recherche et d'activités de terrain.

Le PRCM a saisi l'occasion de cette 9^{ème} édition coïncidant avec la fin de sa troisième phase pour présenter le bilan des actions réalisées depuis 2004 et partager les grandes lignes de sa future phase. Les avis ont laissé entrevoir une volonté d'élargissement de la base institutionnelle du PRCM et son ouverture à un espace géographique plus large le long du littoral ouest africain.

A la fin des travaux du Forum, les participants ont formulé une série de recommandations visant à renforcer les initiatives de conservation des zones côtières et marines et à inciter les décideurs nationaux et régionaux à inscrire la quête de résilience des communautés au cœur des politiques environnementales.

Les communications, discours et rapports sont téléchargeables sur le site du forum, à l'adresse suivante <http://forum-prcm.org/fr/communication-forum>

IV. Accompagnement des membres et les services rendus

IV.1. Plaidoyer et renforcement du partenariat avec les organisations régionales et internationales

En mars 2017 s'est tenue la neuvième conférence des parties de la convention d'Abidjan en Côte d'Ivoire. L'un des principaux résultats de cette COP a été l'adoption par les ministres des États parties de trois projets de protocoles additionnels. Ces protocoles concernent les normes et standards environnementaux dans le domaine des activités pétrolières et gazières offshore, la conservation de la mangrove et la Gestion Intégrée des Zones Côtières.

Le PRCM s'est impliqué dans ce processus notamment en facilitant la concertation au sein des pays de l'espace PRCM sur le protocole portant sur les normes et standards environnementaux relatifs aux activités pétrolières.

Le protocole relatif à la conservation de la mangrove constitue un élargissement du champ d'application de la charte régionale sur la Mangrove signée par les ministres en charge de l'environnement de six pays de l'espace PRCM en 2010 et qui a été élaborée avec l'appui de l'UICN Sénégal, de Wetlands International Afrique et du PRCM.

En plus de l'adoption des protocoles, la COP a décidé d'engager un processus de création d'une alliance de parlementaires couvrant l'espace de la convention d'Abidjan et qui devrait œuvrer pour la gestion durable des littoraux des pays concernés. Comme pour le cas de la charte Mangrove, la convention d'Abidjan s'est inspirée des expériences réussies par les partenaires du PRCM dans son espace et a décidé de les mettre en œuvre à une échelle géographique plus grande. Ce genre de capitalisation et de partage d'expériences confirme une fois de plus la vitalité des acteurs ouest africains et la pertinence de la collaboration qui

existe actuellement entre le PRCM et ses membres d'un côté (APPEL, UICN, Wetlands International Afrique, etc.) et la Convention d'Abidjan de l'autre.

Par ailleurs, le PRCM a soutenu la Guinée dans sa volonté d'adhérer à l'initiative pour la transparence dans le secteur des pêches - FiTi. A cet effet le Président de la République de Guinée Son Excellence Pr Alpha Condé a accordé une audience à la Délégation de partenaires conduite par Pr Peter Egein, président de la FiTi, en présence d'un représentant de l'UMC du PRCM.

C'est aussi que dans ce cadre qu'une rencontre des acteurs a été organisée en mars 2017 à Conakry par le Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime de la Guinée, avec l'appui du PRCM et du Secrétariat International de la FiTi. Son objectif était d'enrichir les connaissances des représentants des parties prenantes et d'encourager leur implication dans la réalisation des actions programmées dans la feuille de route adoptée lors de l'atelier d'information et de sensibilisation sur la transparence dans le secteur des pêches en décembre 2016. En effet, pour les autorités guinéennes, il y a un paradoxe entre le potentiel halieutique du pays et le niveau de sa contribution au développement socio-économique. C'est pourquoi, il est important pour la Guinée de participer à l'initiative afin de réduire ce déficit de Gouvernance et de Transparence dans le secteur. L'Avant-Projet de Décret portant sur la création et l'organisation et le fonctionnement du groupe multipartite sur la transparence dans le secteur des pêches a été élaboré et attend sa signature.

Parallèlement, l'UICN au Sénégal a organisé un atelier de sensibilisation sur la gouvernance des pêches au Sénégal en présence des parlementaires et des professionnels de la pêche. L'Unité de coordination a fait une communication sur le processus d'adhésion et le corpus de standards de la FiTi tout en apportant des éléments d'éclairages sur les avancées et les leçons à tirées des processus en Guinée et en Mauritanie où le processus était le plus avancé. Il est à noter la contribution significative du PRCM dans la conceptualisation de l'initiative FiTi et sa mise en œuvre dans les pays ouest africains a été récompensée par la cooptation du PRCM comme membre du conseil d'administration de la FiTi.

En termes de représentation des acteurs ouest africains et de valorisation de leurs actions, le PRCM a profité de la COP23 sur les changements climatiques tenu à Bonn en Allemagne pour organiser un side event sur la résilience côtière en Afrique de l'ouest. Ce side event qui a été présidée par la Ministre Guinéenne de l'environnement a été l'occasion de présenter d'importantes initiatives en Guinée, au Sénégal et en Mauritanie portant sur des solutions naturelles dans le cadre de l'adaptation au changement climatique en milieu littoral.

2. Accompagnement des Etats pour une meilleure cohérence des politiques de conservation de la biodiversité

Pour mieux soutenir les pays de l'espace PRCM et renforcer leurs efforts en matière d'extension du réseau d'aires protégées et d'élaboration de stratégies et politiques nationales sur la biodiversité, le PRCM et ses principaux partenaires, avec l'appui financier de la MAVA, ont initié un projet intitulé « *Projet d'appui aux pays de l'espace PRCM afin de répondre à leurs obligations dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique* ».

Cet année coïncidant avec la clôture du projet, l'accent a été mis sur

- L'appui à la ratification du protocole de Nagoya par la Sierra Léone et lancement du processus de ratification dudit protocole au Cap Vert.
- La mise à jour de plans d'Action de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) portant sur les Aires protégées (PoWPA) au niveau des différents pays, tenant compte des orientations du processus EBSAs initié par le Secrétariat de la CBD
- L'organisation de sessions de formation sur les aires protégées en Guinée Bissau (www.conservationtraining.org).
- L'évaluation de la valeur économique de sites protégés à travers l'exemple des îles de Loss en Guinée et la réalisation d'une estimation de la valeur économique des écosystèmes pour la mise en place de mécanismes de financements durables au Sénégal
- La finalisation des stratégies nationales de la biodiversité et des Aires protégées (NBSAP) et l'élaboration d'une feuille de route pour leur mise en œuvre dans les pays;
- Mise en place et réactivation de comités nationaux biodiversité et Aires protégées en Gambie et au Sénégal.
- Appui à l'élaboration de propositions de financement portant sur des sites protégés en Guinée Bissau (Orango, Cacheu et système d'Aires Protégées terrestres)
- Revue de la stratégie nationale biosécurité de la Gambie
- Animation de sessions de sensibilisation sur le NBSAP de la Guinée Bissau

Parallèlement, des formations ont été organisées par le PRCM au niveau de quelques pays de la sous-région au profit des praticiens des Stratégies et Plans d'Action Nationaux sur la Biodiversité (SPANB) sur des directives de la CBD dans le cadre de la mise en œuvre et le partage de l'information (www.nbsapforum.net).



Formation sur le Webgis lors du forum de Conakry @PRCM

(www.prcmarine.org/webgis)

A ces activités s'ajoute la mise en place d'un WebGIS sur les ressources marines et côtière en Afrique de l'ouest en collaboration avec le WWF Allemagne et la formation de quelques acteurs sur l'utilisation de ce WebGIS et sur la cartographie en ligne

3. Appui au processus de développement d'une initiative régionale concertée sur la résilience côtière en Afrique de l'Ouest

Les pays de la région ouest africaine, appuyés par plusieurs agences accréditées par le Fonds Vert Climat FVC, ont initié le développement d'une initiative régionale concertée sur la résilience côtière en Afrique de l'Ouest. Cette initiative a été discutée lors de la réunion de programmation régionale du FVC pour l'Afrique puis présentée pour information au Conseil d'Administration du FVC lors de sa session de Décembre 2016. L'intérêt manifesté par le Fonds Vert Climat à cette initiative offre une opportunité de contribuer de façon significative à réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des côtes des pays concernés.

C'est dans ce cadre, qu'une réunion de concertation et de coordination de cette initiative a été organisée à Abidjan le 29 mars en marge de la COP12 de la Convention d'Abidjan. Cette réunion organisée conjointement par le PRCM et le Ministère de l'environnement, de la Salubrité et du développement durable de la Côte d'Ivoire, a regroupé les points focaux du Fonds Vert Climat des douze pays, les agences accréditées du FVC (BM, BAD, AFD, UICN, FAO, CSE, etc.) et d'autres partenaires régionaux et internationaux (MAVA, WABICC, Convention d'Abidjan).

L'objectif de la réunion est d'affiner les priorités des pays dans le domaine de renforcement de la résilience et la mise en place d'une plateforme de coordination du processus de développement de cette initiative.

Cette réunion a donné l'occasion de :

- Partager des informations sur les initiatives et les actions des agences accréditées par le FVC et sur les priorités des pays concernées par cette initiative
- Adopter une feuille de route pour le développement coordonné des initiatives régionales sur la résilience côtière.

Le Cabo Verde, la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée, la Sierra Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria sont les pays concernés par cette initiative.

V. Mobilisation des ressources financières



L'Unité de mobilisation et de coordination du PRCM s'est dotée d'une nouvelle stratégie de mobilisation de ressources conformément aux recommandations de son diagnostic organisationnel. L'année 2017 aura été également une année d'engagement aux côtés des partenaires du

PRCM pour améliorer la mobilisation des ressources financières pour le financement de certaines problématiques telles que la résilience côtière, la protection des mangroves, la gestion des aires marines protégées et la protection des zones humides côtières, la gouvernance des pêches, la réduction des impacts des infrastructures côtières et des activités pétrolières et gazières offshore, etc.

L'UMC s'est investie dans l'élaboration de quatre documents de projets qui ont été soumis à la Fondation MAVA pour un montant de 6,5 Millions d'Euro pour la période 2018 – 2022. Des contrats de financement des premières phases de ces projets portant sur la période 2018-2020 ont été signés en décembre 2017 et devront permettre le lancement de ces projets dès le début d'année 2018.

Parallèlement, des discussions avec le FFEM ont permis la soumission d'un document de projet, en phase finale d'instruction, portant sur le renforcement du RAMPAO et un appui à la gestion des aires marine protégées de la sous-région et à la mobilisation de financements durables pour la conservation marine.

Par ailleurs, des discussions ont été engagées avec la Fondation DOB, qui a montré un intérêt pour la sous-région, pour le financement d'un projet portant sur la conservation de la Mangrove à Tristao en Guinée. Ce projet a été approuvé techniquement et est en cours de soumission au *board* de cette fondation pour son approbation finale.

Enfin, un pan important des activités de fundraising ont consisté à animer des processus de facilitation de développement des projets et de mobilisation de l'expertise nécessaire pour accompagner ces processus. Dans ce cadre, le PRCM a fourni un appui important pour le développement d'un projet sur la Reserve Biosphère transfrontalière du fleuve Sénégal qui a soumis par l'UICN au GEF et qui a été approuvée. Le processus de formulation d'un programme régional sur les mangroves financé en 2015 par le PRCM a permis d'avoir l'accord de l'Union Européenne pour consacrer un volet important de son appui à la région à financer ce programme en confiant à l'UICN sa mise en œuvre. Toujours dans le cadre de la collaboration avec l'UICN, en tant qu'agence d'exécution de plusieurs guichets mondiaux de financement, le PRCM a facilité un processus de développement d'une initiative régionale portant sur la résilience côtière dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest. Le concept de cette initiative a été soumis au Board du GCF qui l'a retenu comme une des initiatives africaines prioritaires pour le financement de ce Fonds. Le secrétariat a ensuite demandé à l'UICN de soumettre un projet portant sur le Libéria qui pourra servir ouvrir la porte à la soumission d'autres projets nationaux portant sur la résilience côtière dans les pays de la sous région ouest africaine.

Le tableau qui suit présente **l'état d'instruction des projets** dont le développement a mobilisé **le PRCM en 2017**.

Réf	Projet développé/soumis	Budget	Bailleur	Promoteur	Etat d'instruction au 31.12.2017
1	Projet « conservation des zones humides côtières et oiseaux côtiers »	650.000 €	MAVA	PRCM	Projet approuvé. Signature du contrat de financement de la 1 ^{ère} phase
2	Projet « Petites initiatives et mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'ouest »	1.100.000 €	FFEM	RAMPAO/PRCM	La NEP du projet approuvée par le CP du FFEM. L'approbation finale interviendra en mai 2018
3	Projet « Conservation Mangrove à Tristao en Guinée »	1.100.000 €	Fondation DOB	PRCM	Projet techniquement approuvé par la DOB. Document final en cours de soumission au Board de la DOB
4	Projet « réduction des impacts environnementales des infrastructures côtières »	2.400.000 €	MAVA	PRCM	Projet approuvé par la MAV A. Signature du contrat de fin de la 1 ^{ère} phase.
5	Projet « réduction des impacts du développement des hydrocarbures offshore »	1.200.000 €	MAVA	PRCM	Projet approuvé par la MAV A. Signature du contrat de fin de la 1 ^{ère} phase
6	Projet « Gestion durables des ressources pélagiques »	1.200.000 €	MAVA	PRCM	Projet approuvé par la MAV A. Signature du contrat de fin de la 1 ^{ère} phase
7	Projet « réduction du By catch »	243.000 €	Birdlife/MAVA	PRCM	La composante qui sera confiée au PRCM approuvé dans le cadre du projet global. Contractualisation en début 2018
8	Appui institutionnel au PRCM	165.000 €	MAVA	PRCM	Accord préliminaire de la MAV A à confirmer en janvier 2017
9	Projet d'appui à la Réserve Biosphère Transfrontalière du fleuve Sénégal (RBTDS)	3.500.000 USD	GEF	UICN	Projet approuvé par le GEF. Mise à disposition du grant pour le développement du concept détaillé
10	Programme Régional Mangroves	8.500.000 €	UE	UICN	Financement confirmé. Contractualisation en cours de négociation entre l'UICN et l'UE
11	Initiative résilience côtière en Afrique de l'Ouest	Non encore identifié	GCF	UICN	Un concept a été soumis au GCF qui a ouvert la porte pour le financement d'un projet portant sur le Libéria.

VII. Les activités de communication et de capitalisation

Cette année encore, le PRCM, conformément à sa mission de protection et de valorisation de la richesse des patrimoines du littoral ouest africain, a tenu régulièrement informés les acteurs, membres et partenaires sur la situation de la zone côtière et sur l'état de mise en œuvre des actions menées pour sa conservation.

C'est dans ce cadre qu'a été célébrée pour la deuxième année consécutive, la journée mondiale des océans, à Conakry en Guinée. Le PRCM a ainsi souhaité lancer un plaidoyer pour qu'une réponse concertée et urgente soit apportée aux nombreux périls qui menacent les océans et la zone côtière dans les pays d'Afrique de l'Ouest, dont la Guinée.



Ahmed Senhoury remettant une attestation au lauréat Idrissa Sané. @PRCM

Par ailleurs, le PRCM continue de renforcer ses relations avec la presse sous régionale dans le but de promouvoir l'information environnementale et surtout celle relative à la situation de la zone côtière et marine. C'est à cet effet, qu'il s'est associé pour la deuxième fois au Programme Afrique Centrale et Occidentale

de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN/PACO) ainsi qu'au Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO) pour le lancement de la quatrième édition du Concours de Journalisme « Eau et Environnement ». Ce concours récompense depuis 4 ans, les meilleurs articles de presse (y compris sur internet) et reportages audios sur le thème de la gestion de l'environnement. Celui de cette édition a porté sur « *l'économie bleue : quelles opportunités pour le développement durable et le renforcement de la résilience en Afrique de l'Ouest ?* ». Le PRCM a sponsorisé un prix dans la catégorie « *eaux marines et côtières* » ouvert à la participation des journalistes ressortissant de ses 7 pays d'intervention.

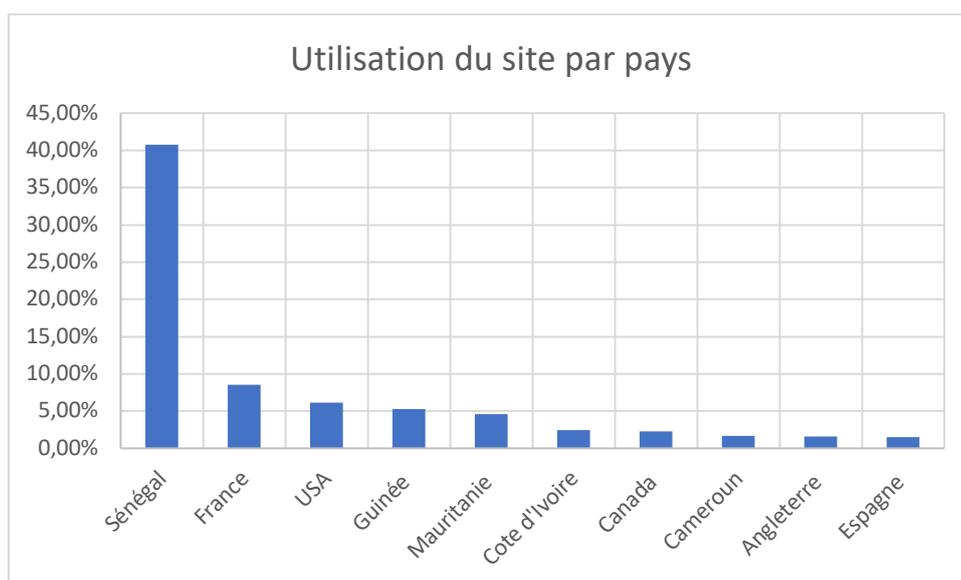
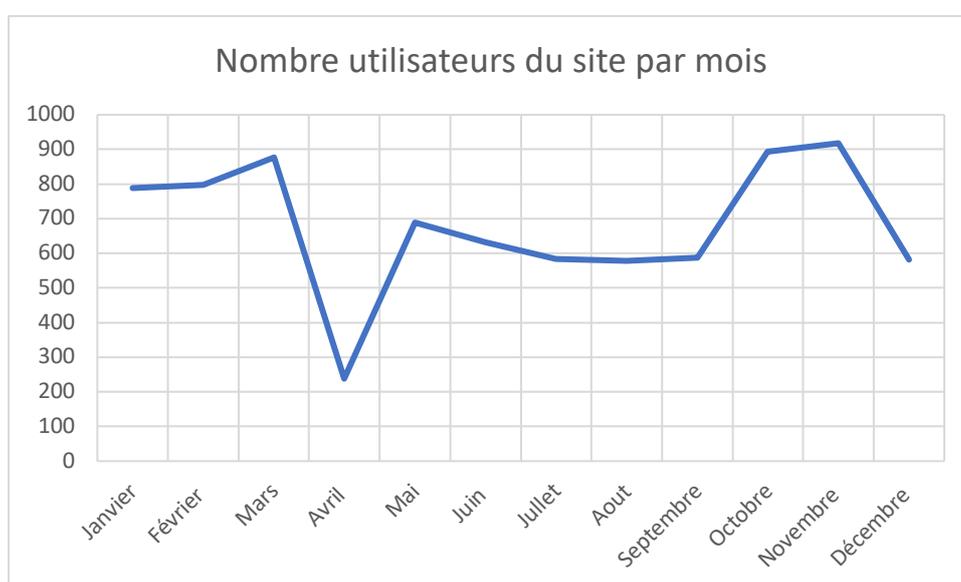
Le sénégalais Idrissa Sané, Grand reporter au Quotidien « le Soleil », a reçu le premier prix du PRCM pour son article de presse, « *Aire Marine Protégée du Bamboung : la conservation fait revivre pêcheurs et mareyeurs* ». Le 2ème prix a été attribué à Melle Kadiatou Bah de la Guinée pour son reportage radio sur la pêche responsable. Grâce à ces consécration, M. Sané et Melle Bah ont été invités à prendre part au forum du PRCM à Conakry.

Quatre numéros de la « Lettre du PRCM » ont été diffusés en 2017. Ces « *Lettres* » reprennent les dernières actualités du partenariat. A cela s'ajoutent 3 numéros du bulletin d'information dénommé « Focus » qui ont porté sur les thématiques relatives aux répercussions économiques des changements climatiques, aux tortues marines et à la résilience côtière. Ces

focus sont présentés sous la forme d'une synthèse simplifiée accompagnée d'illustrations et de références à des documents plus détaillés ainsi qu'aux activités des partenaires. L'envoi de ces newsletters se fait au travers d'une plateforme d'emailing qui enregistre aujourd'hui plus de 828 personnes.

Le PRCM a également continuer à animer un site internet www.prcmarine.org en 2 langues, anglais et français dans lequel sont diffusées les actualités récentes du Partenariat ainsi que des ressources documentaires. De janvier à décembre 2017, le site a reçu la visite de **7361** utilisateurs. Ils ont consulté 35.286 pages de ce site.

Les graphiques ci-dessous montrent une analyse de l'utilisation du site web du PRCM.



Par ailleurs, le PRCM est présent sur Facebook, Twitter et Instagram. En 2017 ce sont quelques **106 517 abonnés** suivent le PRCM sur ces réseaux sociaux. Ils ont produit **16 971** commentaires sur nos activités et actualités.

Par ailleurs en 2017, le PRCM s'est penché sur la capitalisation de l'initiative du fonds d'appui aux Organisations de la Société Civile (FAOSC). C'est dans ce cadre que le projet portant sur la gestion des déchets dans la le Parc Naturel des Lagoas de Cufada, mis en œuvre par l'ONG Palmeirinha en Guinée Bissau, a été analysé pour en tirer des leçons. Les informations tirées de cette expérience ont été diffusées à travers un film de 6mn qui été largement partagé lors du dernier forum de Conakry.

VIII. Conclusions et perspectives

Un pan important des activités du PRCM en 2017 a porté sur la construction de sa quatrième phase programmatique et la clôture de sa phase 2012-2017 qui a aboutit à la mise en place d'un partenariat solide de 80 membres nationaux et internationaux partageant la même vision et engagés pour le même objectif. Cette phase avait été précédée par deux autres phases orientées vers l'action sur le terrain qui ont abouti à d'importants résultats dont on pourra citer, à titre d'exemples :

- La mise en place d'un Forum région côtier et marin, devenu aujourd'hui un Rendez Vous régulier des acteurs de la conservation marine et côtière ;
- La création de réseaux régionaux de collaboration et de concertation (RAMPAO, APPEL, etc.) et le renforcement d'autres réseaux (COAPA, REPAO, etc.) ;
- Le renforcement des capacités individuelles et institutionnels des acteurs à travers les formations des acteurs et les appuis financiers et techniques aux institutions de la sous région ;
- L'appui à la création de plus d'une douzaine d'AMPs dont une AMP transfrontalière et des AMPs communautaires ;
- L'Amélioration de statut de conservation de plusieurs espèces emblématiques
- L'accroissement des financements pour la conservation marine et côtière dans la sous région ;
- L'amélioration de la visibilité de plusieurs pays et organisations membres

Afin d'atteindre ces résultats significatifs, le PRCM avait bénéficié, en plus de l'engagement des acteurs nationaux sur le terrain, de deux soutiens substantiels à savoir :

- la mobilisation en son sein de cinq organisations internationales actives qui sont à la base de sa création : UICN, WWF, WI, FIBA et CSRP
- l'accompagnement renouvelé et conséquent d'un bailleur privé (la Fondation MAVVA) et d'un bailleur institutionnel (la Coopération des Pays Bas) en plus d'un appui de la Coopération Espagnole lors de la seconde phase

Aujourd'hui, le PRCM a décidé de se doter d'un statut juridique et de s'engager dans un processus d'autonomisation qui s'avère utile pour pérenniser les acquis et renforcer les chances de diversification des ressources de financement mais qui présente des risques importants s'il n'est géré d'une manière concertée et réfléchie.

Le changement est en marche ! La stratégie de fundraising est en train d'être déroulée et porte ses fruits. Les démarches de création de l'association PRCM sont en cours. Les partenariats techniques se mettent en place. L'optimisme est donc permis.

Mais ceci n'occulte en rien les défis à relever notamment auprès des bailleurs de fonds pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de ses activités. Le futur PRCM devra à tout prix se focaliser sur sa niche d'intervention et démontrer la valeur ajoutée qui se trouve à la base de sa création. En cela, il doit ouvrir à valoriser les expériences et les expertises de ses membres et à mobiliser les réseaux thématiques qu'il a contribué à créer.